

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrication V O L V O		Type *) <u>L. 43013</u> Pont arr. à 2 vitesses		Modèle année 1958	Bordereau-type N° 2' 652 - B	
Caractéristiques "L. 43013" s/plaquette constructeur (à l'avant, à gauche, latéralement s/longeron)							
Direction avancée - Empattement		3'400 mm		Carburant	essence Nombre de cylindres 8		
Constructeur du châssis A. B. V O L V O, Export Département, Goeteborg (S)							
N° du châssis frappé à gauche, à l'avant, latéralement s/longeron, (s/plaquette constr. rivée.)							
N° du moteur frappé à droite, derrière bloc-cylindre droite, s/carter-volant (plaquette)							
Type du moteur B. 36 AV / V-8							
Position du mot. à l'avant Frein-moteur -							
Cylindrée		3'560 cm³		Frein de remorque -		Dimensions ext. en mm	
Temps		4		Transmission mécanique, synchr. Treuil/Cabest. -		Longueur châssis 6'025	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4 x 2 *)		Crochet de rem. s/demande		Largueur 2'190	
Entraînement s/roues AR		Vitesse en env. 12 km/h		Velo avant 1'645		Hauteur cabine 2'365	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 95 km/h		Velo arrière 1'690		Empattement 3'400	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel -		Diam. de traq. 14,0/14,0 m		Porte à faux arr. 1'250	
Frein à pied hydraulique, à exp. interne avec servo à dépression, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à serrage ext. s/arbre cardan à la sortie de la boîte c.v., s/roues AR *)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	1'650	1'055	2'705	Dimension	8.25-20	8.25-20 10 Ply	Longueur -
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	1'525	1'525	-	Largueur -
Total	3000	-	8'200	-	-	-	Hauteur -
Garantie de fabr.	2'750	5'800	8'200	-	-	-	Hauteur fidelles -
Poids max. garanti pr. train routier -				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr. -	
Direction position		à gauche - avancée		Marque du moteur VOLVO		C. V. frein 120	
Allègèra		84,14		Course 80,00		C. V. impèts 18,123	
Forme de la carrosserie cabine avancée, formée autrement exécution individuelle							
Nombre de places: total		2 (avant 2 milieu - arr. -)		Places debout		-	
Siège arrière		-		Siège-car -		-	

37
1/65

**))

Phares: marque	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clign.avec lampe-témoin (***)
Feux de croisement	2/ Bilux	AV: à côté paroi front.(or.)-AR: à côté feux AR(or.)	
Feux de position	2/ dans les phares	Essais-glace	2/ électriques
Phare brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ ds.partie inf. boîtiers comb.(rge)	Retroviseur	2/ à l'ext. (94x183 mm)
Réfecteurs	-	Indicateur de vitesse	avec cadran km/h
Feu stop	2/ ds.partie sup. boîtiers comb.(or.)	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage n° de contrôle	1/ comb. à gauche pr.pl.carrée		
Phare marche arrière	-		
Equipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	83 dB à 4'000 t/min.-Orifice d'échappement au centre d'empattement à g. ****)		

Observations et exceptions

*) Pont AR à double démultiplication à commande électrique.

Le frein à main agissant sur l'arbre de cardan la démultiplication du pont AR ne doit être changée ni dans la montée, ni dans la descente. Cette indication doit figurer, bien visible, sur le tableau de bord devant le conducteur.

**) Equipement: Sera complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'immatriculation par l'expert cantonal.

***) Indicateurs de direction: Les clignoteurs originaux à l'arrière du véhicule sont trop petits et pas assez visibles. L'importateur monte à leur place des clignoteurs Bosch.

****) Tuyau d'échappement: Doit être allongé jusqu'au bout arrière de la carrosserie ou arrangé de manière que les gaz sortent directement avant la roue arrière gauche ou derrière la roue et soient dirigés vers l'arrière.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 16.7.1958

La Commission d'expertise-type